

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Véronique Pürro*

Date de dépôt : 11 juin 2009

Interpellation urgente écrite

Justice 2011: sommes-nous prêts pour faire face aux différentes conséquences ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'adaptation de la législation genevoise aux réformes fédérales en matière de droit administratif, de droit civil et de droit pénal représentera une véritable révolution pour le pouvoir judiciaire, aura des impacts financiers considérables et exigera des ressources supplémentaires, ainsi que des anticipations au niveau des infrastructures. Sur ce dernier point (la majorité des autres devant être traités dans le cadre du budget 2010), il convient de s'assurer que toutes les mesures sont prises par les instances concernées pour qu'en temps voulu, soit pour le 1^{er} janvier 2011, les questions notamment d'équipements informatiques, de mobilier et surtout de locaux supplémentaires aient trouvé des réponses satisfaisantes.

Dès lors, nous serions reconnaissants au Conseil d'Etat de bien vouloir nous faire un état des lieux des besoins identifiés en terme d'équipements informatiques, de mobilier et de locaux, et surtout de nous indiquer les solutions envisagées.